

FO Justice obtient des horaires adaptés pour préserver la santé des agents

FO Justice tient à remercier l'ensemble des cadres et décideurs du SPIP AUBE HAUTE MARNE ayant pris la mesure de la situation liée aux fortes chaleurs et ayant œuvré à la mise en place rapide d'un aménagement des horaires de travail des agents, désormais fixés de 7h30 à 15h30.

Cette décision témoigne d'une prise en compte concrète des conditions de travail des personnels et des risques liés aux fortes températures. Dans un contexte climatique particulièrement éprouvant, cette mesure contribue à préserver la santé, la sécurité et le bien-être des agents.

FO Justice se félicite de cette décision et remercie sincèrement l'ensemble des acteurs qui ont permis sa mise en œuvre dans des délais adaptés à l'urgence de la situation.

Nous souhaitons également adresser un message de soutien à l'ensemble des agents du SPIP AUBE HAUTE MARNE. Soyez assurés que FO Justice restera pleinement mobilisée à vos côtés, à l'écoute de vos préoccupations et vigilante quant au respect de vos droits et à la préservation de vos conditions de travail.

Cette décision démontre qu'un dialogue constructif et une remontée efficace des difficultés du terrain permettent d'obtenir des avancées concrètes pour les personnels.

FO Justice continuera à agir avec détermination chaque fois que l'intérêt des agents l'exigera et demeurera un partenaire engagé pour les accompagner et les défendre au quotidien.

FO Justice

Au service et à la défense des personnels

